



MARCHE N° 6/2010

**Services de télécommunications fixes et internet pour la Communauté d'Agglomération de Niort
Lot n° 2 : Abonnements et raccordements hors lot 1 et communications vers l'ensemble des
destinations ; abonnements internet pour les sites non raccordés au VPN (lot 1)**

Avenant n° 1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération de Niort, représentée par sa Présidente, agissant en vertu de la délibération du Conseil de communauté du 15 avril 2013,

d'une part,

ET :

le titulaire du marché, l'entreprise ORANGE BUSINESS SERVICES, Agence Entreprises Sud Ouest, 30 rue Salvador Allende, BP 769, 86030 POITIERS Cedex, SIREN 380 129 866, représenté par (*qualité, nom, fonction*)

.....,
d'autre part,

VU :

le marché n° 6/2010 relatif aux services de télécommunications fixes et internet pour la Communauté d'Agglomération de Niort, signé entre la Communauté d'Agglomération de Niort et l'entreprise ORANGE BUSINESS SERVICES et notifié le 25 février 2010 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE UNIQUE : Modification du délai

La durée du marché est prolongée jusqu'au 31 décembre 2013.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,

Le titulaire

A Niort, le,

Le représentant légal de la CAN